Diplôme national du brevet (BO n° 13 du 29 mars 2012)

Épreuve d'histoire-géographie-éducation civique

1. Durée de l'épreuve : 2 heures

2. Nature de l'épreuve : écrite

3. Objectifs de l'épreuve
Pour tous les candidats, l'épreuve évalue les connaissances et compétences définies par le socle commun au palier 3. Pour les candidats de la série générale, les acquis à évaluer ont pour référence les programmes des classes de troisième.

En relation avec les compétences du socle commun de connaissances et de compétences ici mises en œuvre (compétence 1 - la maîtrise de la langue française, compétence 5 - la culture humaniste - et compétence 6 - les compétences sociales et civiques), l'épreuve est construite afin d'évaluer l'aptitude du candidat :
- à maîtriser des connaissances fondamentales, constitutives de la culture historique, géographique et civique attendue en fin de scolarité obligatoire ;
- à travailler sur des documents en utilisant les raisonnements et les méthodes en usage en histoire, géographie et éducation civique ;
- à lire, comprendre et employer différents langages (textuel, iconographique, cartographique, graphique) ;
- à répondre aux questions posées ou aux consignes ;
- à rédiger un développement construit en réponse à une des questions d'histoire ou de géographie.
Ce développement prendra la forme d'un texte structuré, d'une longueur adaptée au traitement de la question.
Les questions et exercices proposés mobilisent les repères chronologiques et géographiques acquis et les capacités construites sur l'ensemble de la scolarité obligatoire : connaître et utiliser des repères temporels et spatiaux, décrire, écrire un récit historique, caractériser et expliquer un événement ou une situation, travailler sur document (identification, contextualisation, prélèvement d'informations, mise en évidence du sens, confrontation éventuelle avec d'autres sources, expression d'un regard critique).

4. Structure de l'épreuve
L'épreuve comprend trois parties : histoire, géographie, éducation civique.

Première partie : Histoire
On attend du candidat :
- qu'il réponde à des questions :
  . portant sur les repères chronologiques inscrits au programme d'histoire,
  . permettant de vérifier la connaissance de notions, d'acteurs et de faits historiques essentiels ; ces questions appellent des réponses de longueur inégale, et l'une d'elles peut être l'objet d'un développement ;
- qu'il ait la capacité de travailler sur un document en relation avec un thème du programme d'histoire.

Il s'agit de l'identifier, d'en dégager le sens, de prélever des informations, et, si on le demande, de porter sur ce document un regard critique en indiquant son intérêt ou ses limites. Le candidat est guidé par des questions ou des consignes.

Deuxième partie : Géographie
On attend du candidat :
- qu'il localise sur un fond de carte des repères inscrits au programme de géographie ;
- qu'il réponde à des questions permettant de vérifier la connaissance de notions, d'acteurs et de situations géographiques ; ces questions appellent des réponses de longueur inégale, et l'une d'elles peut être l'objet d'un développement ;
- qu'il ait la capacité de travailler sur un document se rapportant à un thème du programme de géographie. Il s'agit de l'identifier, d'en dégager le sens, de prélever des informations. Le candidat est guidé par des questions ou des consignes ;
- qu'il ait la capacité, si on le demande, de réaliser une tâche cartographique simple.

Troisième partie : Éducation civique
On attend du candidat :
- qu'il réponde à des questions permettant de vérifier la connaissance de valeurs, de principes, de notions, d'acteurs ;
- qu'il ait la capacité de travailler sur un document se rapportant à un thème du programme d'éducation civique. Il s'agit de l'identifier, d'en dégager le sens, en rendant compte du problème politique ou social qu'il illustre. Le candidat est guidé par des questions ou des consignes.

5. Notation de l'épreuve

L'épreuve est notée sur 40.
Première partie : 13 points Deuxième partie : 13 points Troisième partie : 10 points Maîtrise de la langue : 4 points